

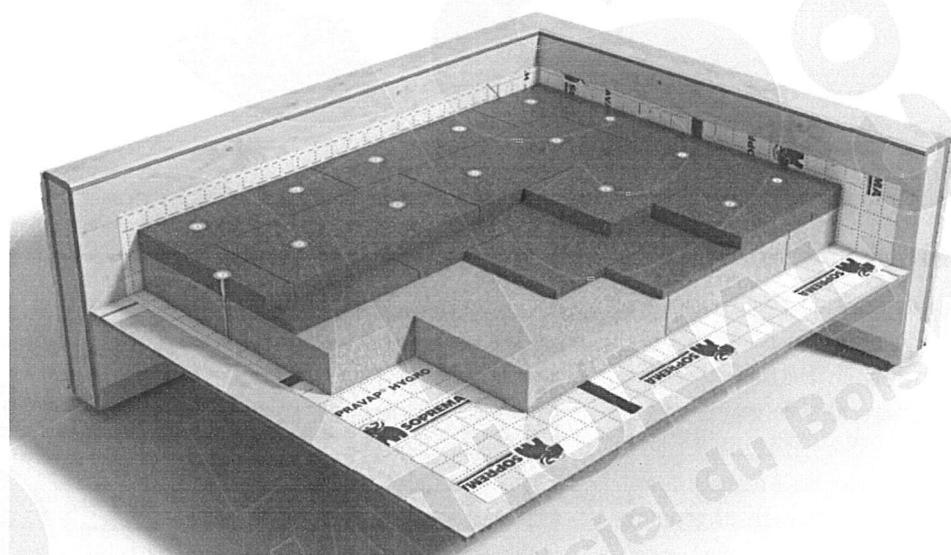
Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est Trophées de l'innovation Nord-Est : 4 lauréats dans 3 catégories

Les Trophées de l'innovation Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est récompensent diverses entreprises régionales. Sur 24 participants répartis dans 3 catégories, on dénombre 4 lauréats et 3 mentions spéciales. Ils étaient réunis à l'occasion du 12^e congrès de Fibois Bourgogne-Franche-Comté les 28 et 29 novembre à Dijon.

Fibois Bourgogne-Franche-Comté et Fibois Grand-Est, interprofessions régionales de la filière forêt-bois, ont remis leurs Trophées de l'innovation. Ces Trophées visent à récompenser des entreprises de la filière qui développent un produit, un service, une organisation ou un procédé innovant.

Catégorie Matériaux, produits, design

Dans la catégorie Matériaux, produits, design, tout d'abord, les entreprises suivantes ont participé : Bois croisés de Bourgogne (Saône-et-Loire), pour un panneau de chêne contrecollé croisé qui valorise la ressource en chêne de qualité secondaire ; Bois profilés (Saône-et-Loire), pour un panneau graphique et innovant en épicea lamellé-collé ; Converset (Haute-Saône), pour une mini horloge comtoise ; Manuel Derler (Vosges), pour une console murale multifonction ; Fibex (Vosges) pour un système d'impression numérique sur bois ;



Jatoba (Yonne) pour des pieux en bois pour bâtiments individuels et collectifs ; Olivier le Gallé (Saône-et-Loire) pour des travaux de rénovation avec des panneaux 3 plis contrecollés croisés en chêne ; Christophe Marcel (Jura) pour un concept de maison évolutive en bois ; Aurélie Marzoc (Meurthe-et-Moselle) pour la création de jeux pédagogiques ; et MCI-Mobilier (Doubs) pour un lit antipunaises. L'entreprise vosgienne Soprema remporte le trophée. En acquérant Pavatex en 2016, Soprema, leader mondial des produits d'étanchéité de toitures, a constaté qu'il n'existait pas sur le marché de solution robuste d'isolant en fibre de bois compatible avec l'application d'étanchéité en toiture terrasse. En trois ans, Soprema a donc mis au point Pavarooft, qui associe la

Soprema a mis au point l'isolant Pavarooft, associant la fibre de bois à une couche de liège placée directement sous l'étanchéité.
(Crédit photo : Soprema)

fibre de bois à une couche de liège placée directement sous l'étanchéité. L'emploi de ce matériau imputrescible lève un obstacle majeur : le risque de condensation et de moisissure dans la couche supérieure de l'isolation.

Dans la même catégorie, une mention spéciale «start-up» va à l'entreprise Minji, de Meurthe-et-Moselle. La créatrice Lucie Devoille veut modifier les habitudes de conservation des fruits et légumes dans nos cuisines. Pour éviter le réfrigérateur, elle a créé «Retour du marché», des paniers en hêtre et en osier qui assurent une bonne ventilation des produits sans consommation d'énergie. Une autre mention, spéciale «philosophie de filière» va à la collectivité Préval, du Doubs, en charge de la valorisation des déchets



du Haut-Doubs, qui a lancé la construction d'un bâtiment exemplaire de 650 m². La structure en ossature bois et lamellé-collé utilisera pour partie des épicéas locaux touchés par les scolytes. Le chantier de cette recyclerie intégrera le réemploi de matériaux issus de chantiers de déconstruction, de chutes ou d'erreurs de commandes et du recyclage de mâchefers d'incinération.

Catégorie Process

Dans la catégorie Process, les entreprises suivantes ont participé : Carbonex (Aube), pour la production de trois types d'énergie bois sur son site ; la coopérative CFBL (Saône-et-Loire), pour une technique de reboisement économique et écologique ; Egger (Vosges), pour sa nouvelle centrale de cogénération ; Lionine BFC (Jura), pour un concept écologique de valorisation des déchets verts ; et Xylo, nom de l'atelier ultramoderne de fabrication de murs à ossature bois et de charpente installé près de Besançon (Doubs) par André SA, acteur majeur de la construction bois en Suisse. On trouve dans cette catégorie deux entreprises lauréates, avec tout d'abord Bon-

gard Bazot et Fils (Nièvre) : soucieuse de protéger la régénération naturelle lors de la coupe de gros bois résineux, cette entreprise d'exploitation forestière a investi dans une récolteuse innovante conçue en Allemagne. La machine coupe et soulève les arbres pour les ramener et les déposer dans le cloisonnement où elle évolue. Avec son bras de 15 mètres et une capacité de coupe d'1 mètre de diamètre, la récolteuse Impex est capable d'aller «chercher» un arbre de 4 m³ à plus de 10 mètres du cloisonnement. La régénération et les petits bois présents à proximité sont ainsi préservés, de même que les sols.

L'autre lauréat est la société Fibex (Vosges) : leader français de la finition de protection au feu du bois, l'entreprise vosgienne développe sa gamme de protection des matériaux de bois construction. Elle propose depuis 2018 une finition intumescente sur des tasseaux à claire-voie. Cette finition thermoplastique gonfle sous l'action de la chaleur et forme une mousse microporeuse isolante qui protège le bois des flammes et limite la propagation de l'incendie. Cette offre s'adresse aux agen-

Fibex propose depuis 2018 une finition intumescente sur des tasseaux à claire-voie, qui protège le bois des flammes et limite la propagation de l'incendie.

(Crédit photo : Fibex)

ceurs, aux négociants en bois et aux menuisiers qui mettent en œuvre des éléments muraux et plafonds à claire-voie.

Toujours dans cette catégorie, une mention spéciale «*Défis sur l'avenir*» revient à l'entreprise Joblot (Saône-et-Loire), pour une gamme de vasques en bois de pays. Baptisées NaturÔbois, elles sont taillées dans la masse d'un bloc issu d'assemblages multiplis à joints croisés. Le bois, châtaignier, frêne ou olivier, provient de forêts PEFC. La finition à base d'huile de lin évite les solvants et autres formaldéhydes. Les premières vasques, carrées, rondes, à poser ou à encastrier, ont été commercialisées en juillet.

Catégorie Fonction support

Dans la catégorie Fonction support, enfin, ont participé les entreprises suivantes : Brugère (Côte-d'Or), pour sa fourniture de bois à des artistes engagés qui œuvrent pour plus de solidarité, l'entreprise participant à des actions en faveur de la transition énergétique, et Mauchamp (Côte-d'Or), concepteur de solutions informatisées pour la gestion des approvisionnements en bois, qui a mis au point une application mobile qui complète son offre PC dédiée à la chaîne amont.

Dans cette catégorie, le lauréat est Escaliers Somme (Moselle) : A la demande d'un industriel chinois, l'entreprise a reproduit en un temps record un escalier en chêne monumental de la bibliothèque nationale de France. Cette prouesse technologique a nécessité la reproduction en 3D des détails complexes du géant de 7 mètres. Elle a mobilisé, outre les menuisiers des Escaliers Somme, pas moins de onze sculpteurs français et les Métreurs lorrains pour la réalisation de la main-courante. Le vernissage a été réalisé en Moselle avant le départ de l'escalier par bateau en pièces détachées. Il prendra place sur un campus en cours de construction.

SJ